



## Territoire d'Aurillac



La «synthèse emploi-formation» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «synthèse emploi-formation»
- ✓ le «portrait emploi-formation» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «mise en perspective des territoires auvergnats», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



## DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire d'Aurillac se distingue par :

- ✓ une **attractivité du territoire** en tant que **lieu de formation** (cf. cartes des mobilités) expliquant, pour partie, un solde migratoire des jeunes moins déficitaire qu'en moyenne départementale,
- ✓ une **population moins âgée**, qu'il s'agisse de la population totale avec 133 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (151 dans le Cantal) ou de la population des demandeurs d'emploi avec 111 DE de 50 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 26 ans (123 dans le Cantal),

- ✓ une **adaptabilité supérieure des actifs** aux changements liée à leur niveau de diplôme (107 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés, contre 88 dans le Cantal) et à leur niveau de qualification (26% des DE sont manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié contre 30% dans le Cantal),
- ✓ une **structure de l'emploi moins pénalisante** : la forte emprise des services (2 salariés sur 5) et du commerce,
- ✓ une **offre d'emploi plus qualifiée** (trois offres sur quatre), en cohérence à ce titre avec la demande d'emploi,
- ✓ une mobilisation forte de l'**appareil de FPC** (cf. taux de recours à la FPC) et croissante (+7% en un an).

## DES FAIBLESSES

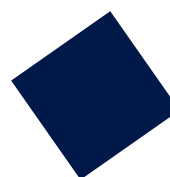
- ✓ une **exposition supérieure aux aléas économiques** avec la plus forte concentration de l'emploi (19% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes contre 14% dans le Cantal),
- ✓ une **faible dynamique du marché du travail**, quoique non spécifique au territoire, qui se traduit par le net recul du volume d'offres d'emploi (-3%) et la progression de la demande (+6%),

- ✓ une **moindre attractivité** de l'appareil de formation initiale (108 voeux contre 131 en région pour 100 places),
- ✓ des besoins supérieurs en formation d'**aide à l'insertion** (près de 2 stagiaires sur 3) et des stagiaires **moins tournés vers la recherche de certification** (moins d'un stagiaire de la FPC sur cinq augmente ses chances d'insertion via une formation diplômante ou certifiante),
- ✓ un **moindre recours à l'alternance**.

## DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le territoire aurillacois, comme dans le Cantal, deux **entreprises défaillantes** sur trois ont 4 ans d'ancienneté ou plus, et ont donc rencontré des difficultés qui ne sont pas liées à leur jeunesse.
- ✓ 47% des emplois relèvent de la **sphère présente\*\***. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la **sphère du domaine public** avec trois emplois sur dix.
- ✓ 12% des emplois sont concentrés dans les secteurs fragiles\*.

- ✓ Les **navettes domicile-travail sont limitées** sur le territoire, le signe que le bassin d'Aurillac est capable d'occuper ses résidents mais qu'il peine à attirer des résidents de territoires voisins.
- ✓ Avec une part de 54% des élèves ou apprentis, les inscrits en formation initiale sont fortement représentés dans les **domaines technico-professionnels des services**. Par contre, la proportion des sortants de FPC dans ces mêmes domaines est faible (1 stagiaire sur 5 environ). Cette situation vaut dans le territoire comme en région.



\* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

\*\* : La sphère présente groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



## POPULATION, ACTIFS

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	<b>133</b>	-	151	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	26 %	-	27 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 1,7 %	-	+ 1,6 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	<b>- 10,8 %</b>	-	- 16,6 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	6,6 %	→	6,3 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	56 %	-	55 %	-	<i>Réservoir de main d'œuvre</i>
Indice de qualification	<b>107</b>	-	88	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,04	↗↗	0,04	↗↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	68 %	↘	67 %	→	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 0,8 %	-	- 0,5 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	47 %	→	46 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	29 %	→	30 %	↘	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	12 %	→	12 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	15 %	→	16 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	<b>39 %</b>	→	36 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	<b>19 %</b>	→	14 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	94 %	→	91 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



## MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 6 %	-	+ 5 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,7	↘	1,7	↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	111	↗	123	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	39 %	↗↗	38 %	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	<b>26 %</b>	→	30 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	- 3 %	-	- 3 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	46 %	↘	44 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	<b>26 %</b>	↘↘	34 %	↘↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	26	↘↘	25	↘	<i>Difficultés de recrutement</i>

## LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

**xx** : situation plus favorable

**xx** : situation moins favorable

**xx** : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

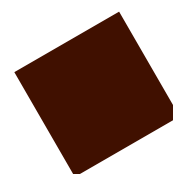
## FORMATION INITIALE

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	-2,0 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	<b>108 %</b>	↗↗	131 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	<b>90 %</b>	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	54 %	→	51 %	→	<i>Nature des besoins en formation</i>



## FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	<b>6 %</b>	-	-9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	<b>8,9 %</b>	→	6,7 %	↘↘	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	<b>87 %</b>	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	20 %	↘↘	23 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	65 %	↗↗	55 %	→	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	<b>19 %</b>	↘↘	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	<b>2,1 %</b>	-	2,4 %	-	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

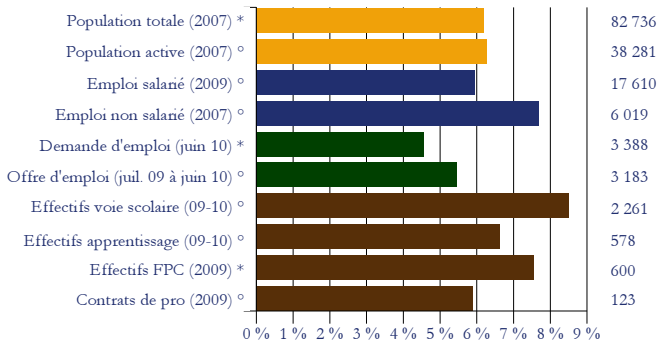




Avec près de 83 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2007, le **territoire d'Aurillac** est le 7<sup>ème</sup> territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 6,2% du total régional.

Le poids est du même ordre pour la population active, l'emploi salarié et pour les effectifs de stagiaires en contrat de professionnalisation.

Le poids du territoire dans la région



\* : au lieu de résidence ; ° : au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**. Concernant le marché du travail, l'offre d'emploi est sous-représentée (moins de 3 200 offres ; 5,5% du total régional), une situation encore plus marquée pour la demande d'emploi (moins de 3 400 DE soit 4,6% du total régional).

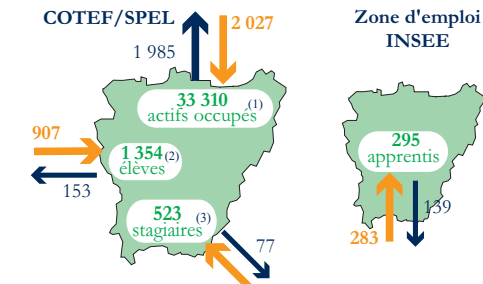
A l'inverse, le territoire d'Aurillac excède son poids moyen pour les effectifs inscrits en formation : apprentissage (578 apprentis ; 6,6%), sortants de FPC (600 stagiaires ; 7,5%) et surtout voie scolaire professionnelle ou technologique (2 261 élèves ; 8,5%). C'est aussi le cas pour l'emploi non salarié (plus de 6 000 personnes ; 7,6%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le faible poids de l'emploi salarié dans l'industrie, en particulier dans les secteurs dits fragiles, au

profit de l'emploi dans le commerce et les services. Autre spécificité locale, l'emploi non salarié et l'emploi agricole sont particulièrement représentés dans le territoire.

L'examen d'indicateurs tels que la part des sans diplôme, des DE de longue durée, des DE seniors ... n'indique pas de fragilité spécifique des actifs aurillacois. A noter, au contraire, une part inférieure des DE non qualifiés et un taux d'accès supérieur à la FPC.

Les mobilités sur le territoire



Sources dans l'encadré en page 5  
 (1) : actifs occupés hors apprentis et stagiaires rémunérés  
 (2) : élèves en formation professionnelle ou technologique  
 (3) : stagiaires de la FPC à destination des DE

L'analyse des **mobilités géographiques** montre, sur le territoire d'Aurillac, des flux systématiquement excédentaires pour les élèves, les apprentis, les stagiaires de la FPC et les actifs occupés.

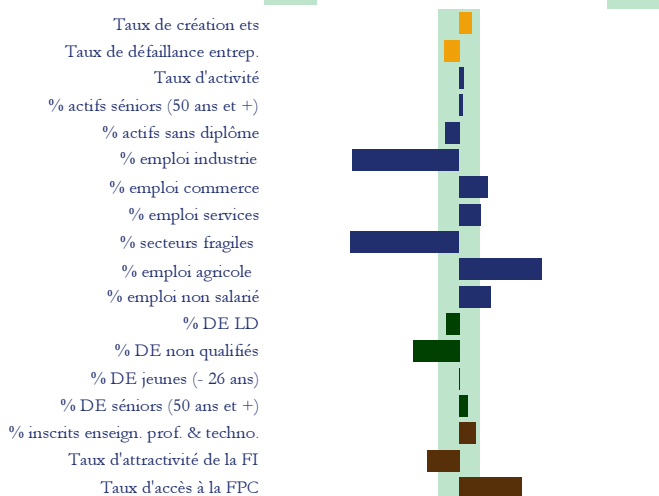
Leur volume souligne la forte attractivité du territoire en tant que lieu de formation. Par contre, la zone géographique est le siège de navettes domicile-travail beaucoup plus limitées.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan-proche de celui enregistré au régional.

Elles semblent légèrement moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne la population totale, les indicateurs du marché du travail (offre et demande d'emploi) et les effectifs en formation initiale.

Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour l'emploi salarié, les effectifs en formation professionnelle continue et la signature des contrats de professionnalisation.

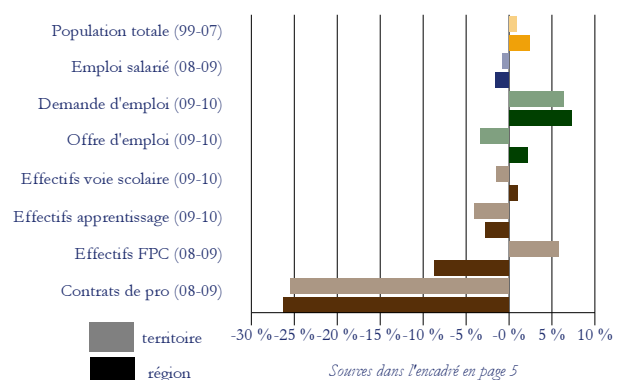
Les principales spécificités du territoire



- / + : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en page 5

Les principales évolutions sur le territoire



Sources dans l'encadré en page 5

# SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

## DÉFINITIONS

**Indice de vieillissement** : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

**Potentiel de départs à la retraite** : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

**Taux de migration nette** : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

**Indice de qualification** : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

**Taux de rotation des entreprises** : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1<sup>er</sup> janvier, divisé par 2.

**Sphère présentielle** : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

**Domaine public** : regroupe les emplois de la fonction publique.

**Part de l'emploi dans les secteurs fragiles** : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

**Indice de concentration** : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

**Taux de rotation de la demande d'emploi** : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

**Part des DE non qualifiés** : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

**Part des offres durables** : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

**Part des offres non qualifiées** : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

**Taux de tension** : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

**Taux d'attractivité** : rapport entre le nombre de candidats (1<sup>ers</sup> vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

**Taux d'accès à la FPC** : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation) et la population des chômeurs (DE entrés dans l'année, catégories 1 à 4).

**Taux de recours à l'alternance** : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

## SOURCES

**Population totale** : sources INSEE, RP 1999 et EAR

**Population active** : source INSEE EAR

**Minima sociaux** : source INSEE TDB social, BDSL

**Stock et créations d'établissements** : source INSEE SIRENE

**Stock et défaillances d'entreprises** : sources INSEE SIRENE et BODACC

**Emploi salarié** : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

**Demande d'emploi** : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

**Offre d'emploi** : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

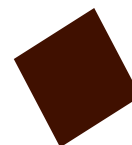
**Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage** : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

**Attractivité des formations** : source SAIO, Etablissements Publics

**Effectifs en FPC** : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

**Contrats en alternance** : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



**Contact : CARIF OREF Auvergne**

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)

